



Centre Hospitalier Jacques Boutard
Place du Président Magnaud – CS60085
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Direction

Saint-Yrieix-la-Perche,

Le 20 avril 2020

Courrier à destination des familles des
résidents et membres du CVS

*Disponible sur le site internet de
l'établissement*

N/Réf. FD/VD 2020-45

Objet : Point de situation COVID-19

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire pour faire un point de situation concernant nos résidents d'EHPAD.

Voilà bientôt 6 semaines que les portes de notre EHPAD sont fermées, que les familles et/ou proches sont éloignés de leurs parents. Dans mon précédent message en date du 31 mars, les activités étaient toujours maintenues mais en petit comité et avec une application des mesures barrières strictes, et les repas étaient toujours pris en collectivité. Peu de temps après ce message, et les dernières recommandations ministérielles, nous avons demandé à chacun de limiter ses déplacements dans l'établissement tout en respectant les gestes barrières, et les repas sont pris en chambre.

Néanmoins, sachez et afin de rendre le moins délétère possible cet isolement, les équipes d'animation et de notre EHPAD ont redoublé d'efforts et d'imagination avec la mise en place progressive de visio conférences, photographies transmises par messagerie, accompagnement lors des communications téléphoniques, mais aussi, de nombreuses activités individuelles (pétanque, basket, coiffure, manucure, jardinage, arts plastiques, ping-pong, baby-foot, wii, gym, lecture ...). Toutes ces animations ont fait l'objet d'une synthèse en photo et mise en ligne de façon hebdomadaire sur notre page FACEBOOK.

Certes contraires à nos valeurs et à ce que doit être un EHPAD ouvert à l'extérieur et sur l'extérieur, ces mesures ont été prises donc conformément aux recommandations des autorités sanitaires. Elles sont temporaires mais nécessaires en cette période épidémique. Elles ne visent qu'un seul objectif, préserver nos résidents de cette pandémie. A ce jour, nous ne comptons aucun cas COVID-19 dans notre EHPAD.

Sachez que nos professionnels font preuve d'un engagement remarquable et s'astreignent eux-mêmes à un respect strict des gestes barrières.

Comme vous le savez, le ministre des solidarités et de la santé a décidé qu'à compter de ce jour, lundi 20 avril, les visites peuvent reprendre dans des conditions bien encadrées.

Je souhaite ainsi vous informer qu'à Saint-Yrieix, nous allons réfléchir, avec l'appui et les recommandations du comité éthique restreint de l'hôpital, sur les détails de l'organisation qui sera mise en place et qui respectera à minima les principes déjà indiqués par le ministre à savoir pas plus de deux personnes, respect strict des gestes barrières, contact visuel mais en aucun cas physique. A cela s'ajouteront très certainement, sans que cette liste soit exhaustive et définitive, les espaces dédiés à la visite pour le côté sud, et le côté nord, la durée de visite, la prise de température, le port du masque, et certainement encore beaucoup de mesures...

Cette semaine sera donc consacrée à cette organisation, aussi, les visites ne pourront pas encore être autorisées, nous avons besoin d'un certain temps pour bien encadrer ces visites, il est très important pour nous d'éviter tout risque pour nos résidents et notre personnel.

Madame, Monsieur, je vous tiendrai donc au courant des organisations et des décisions prises concernant ces visites dès qu'elles auront été actées.

Je vous remercie.

Fabien DELOTTE,
Adjoint de direction

